

Gestionnaire comptable et fiscal



Bac+2 (Niveau 5)



Comptabilité - Finance



100 % à distance



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Certification professionnelle de niveau 5 :
« Gestionnaire comptable et fiscal », enregistrée au RNCP* par
le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.**

[Fiche RNCP* n°37949](#), enregistrée et publiée au Journal Officiel le 22/08/2023, code NSF :
314t : Etablissement des documents comptables et de gestion

**Répertoire National des Certifications Professionnelles*

Formation accessible par blocs de compétences.



Présentation et objectifs

La certification Gestionnaire comptable et fiscal apporte une expertise complète dans le pilotage de la chaîne comptable d'une entité. L'objectif est de **garantir la production d'états financiers fiables par la maîtrise des écritures d'inventaire et l'établissement du bilan et du compte de résultat**. Les compétences acquises permettent d'assurer la conformité fiscale par la gestion autonome des déclarations de TVA, d'impôts et de taxes. Enfin, le titre valide la capacité à analyser les performances économiques via la mise en place de tableaux de bord et le calcul de coûts de revient, offrant ainsi un véritable outil d'aide à la décision pour la direction.

Le gestionnaire comptable et fiscal établit pour l'entreprise les différents documents comptables, fiscaux nécessaires à l'analyse patrimoniale et de gestion de l'année ou pluriannuelle.

À l'issue de sa formation, le Gestionnaire comptable et fiscal sera capable de :

- Identifier le plan comptable général (PCG), les règles d'imputation et le calendrier des échéances fiscales (TVA, IS, CVAE) ;
- Interpréter les mécanismes de la partie double et l'impact des écritures de régularisation sur le résultat de l'exercice ;
- Enregistrer les opérations courantes, réaliser les rapprochements bancaires et établir les déclarations fiscales périodiques ;
- Décomposer les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) et examiner la structure du bilan pour identifier des variations de trésorerie ou de rentabilité ;
- Auditer la cohérence des comptes, vérifier la conformité de la liasse fiscale et porter un diagnostic sur la santé financière de l'entité ;
- Concevoir des tableaux de bord de gestion, élaborer des prévisionnels financiers et structurer des plans de financement adaptés aux besoins de la structure.

Compétences

Établir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

- Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Réviser, valider les comptes annuels

Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

- Établir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- Établir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

Établir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états comptables de synthèse
- Établir et présenter des budgets et prévisions financières

Aptitudes visées

Les travaux réalisés par le gestionnaire comptable et fiscal reposent tout d'abord sur la qualité de l'information comptable, c'est-à-dire les saisies d'écritures réalisées par lui-même ou bien par une ou plusieurs autres personnes. Cette analyse faisant partie intégrante du contrôle interne.

Les travaux d'inventaire, qu'ils soient périodiques, mensuels, trimestriels ou annuels, impliquent du gestionnaire comptable et fiscal une maîtrise du processus et des procédures de réalisation des ajustements nécessaires en comptabilité et un respect juridique, comptable et fiscal des éléments traités.

La présentation des comptes périodiques ou annuels constitue un point important des travaux du gestionnaire comptable et fiscal. Il est à même de produire un bilan, un compte de résultat et une annexe en fonction de la réglementation.

La fiscalité de l'entreprise gérée par le gestionnaire comptable et fiscal repose sur deux axes, la TVA d'une part, et la fiscalité « d'exploitation » d'autre part. Ce dernier point montre une limite sur le plan fiscal, en effet les opérations complexes, ou celles relatives à des conditions territoriales (entreprises nouvelles, zones franches urbaines, zones de revitalisation rurales, etc.) sont hors de son champ d'action.

L'analyse des comptes conclut les travaux en mettant en évidence à partir de ratios, de retraitements de postes comptables, les éléments de gestion permettant au décideur de définir un plan d'action.

Le gestionnaire comptable et fiscal exerce dans les petites ou moyennes entreprises en tant que comptable unique ou responsable comptable, et au sein d'un cabinet d'expertise comptable en tant que collaborateur assistant ou gestionnaire de dossiers.

Dans les petites et moyennes entreprises, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou avec une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique, et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, le gestionnaire comptable et fiscal assure la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge.

Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal est en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne étant le chef d'entreprise ou son adjoint. En fonction des interlocuteurs, le gestionnaire comptable et fiscal développe un savoir-faire relationnel et de communication. Il a connaissance des principales catégories de handicap, de leurs conséquences pour les personnes en situation professionnelle et des principaux aménagements génériques correspondant à l'activité du service.

Le gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels. Il maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et plus particulièrement le tableur, les modes de communication et de transfert numériques.

L'emploi s'exerce de façon sédentaire avec des outils informatiques dédiés. Le travail sur écran devient la norme, 2 ou 3 écrans de grande dimension. Les conditions d'emploi sur écran doivent être respectées.

L'emploi en cabinet d'expertise comptable nécessite des déplacements en entreprise, cependant cela tend à disparaître. Les conditions de respect des délais peuvent entraîner occasionnellement des situations de travail stressantes. Cet emploi s'exerce en interne ou en partie en télétravail. Dans ce cas les conditions d'exercice devront être conformes à la réglementation en vigueur.

Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Débouchés

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les entreprises ou organisations relevant du secteur marchand, des services, voire du secteur non marchand
- Les cabinets d'expertise comptable, réalisant pour leur client la tenue ou la révision de la comptabilité

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Comptable gestionnaire
- Comptable
- Comptable unique
- Comptable général
- Collaborateur de cabinet comptable
- Chef comptable
- Responsable comptable
- Responsable comptable et financier

Programme

À partir de 280h

Bloc 1 - Établir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

- **Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes**
 - Réaliser l'arrêté des comptes
 - Le contrôle de la pertinence des soldes comptables
 - Les ajustements des comptes de charges et de produits
 - Les amortissements et dépréciations des éléments de l'actif
 - Les provisions des éléments du passif
 - Dématérialisation de la révision des comptes
 - Notions de RSE et de DPEF
- **Réviser, valider les comptes annuels**
 - Réviser et présenter les comptes annuels

À partir de 160h

Bloc 2 - Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

- **Établir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques**
 - Établir et contrôler les déclarations fiscales
- **Établir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles**
 - Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

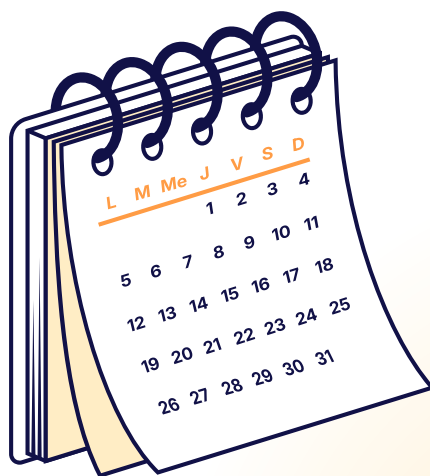
À partir de 160h

Bloc 3 - Établir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

- **Analyser les états comptables de synthèse**
 - Analyser les états de synthèse
- **Établir et présenter des budgets et prévisions financières**
 - Établir des prévisions financières

Logiciels

- **Utilisation du logiciel EBP Paie**



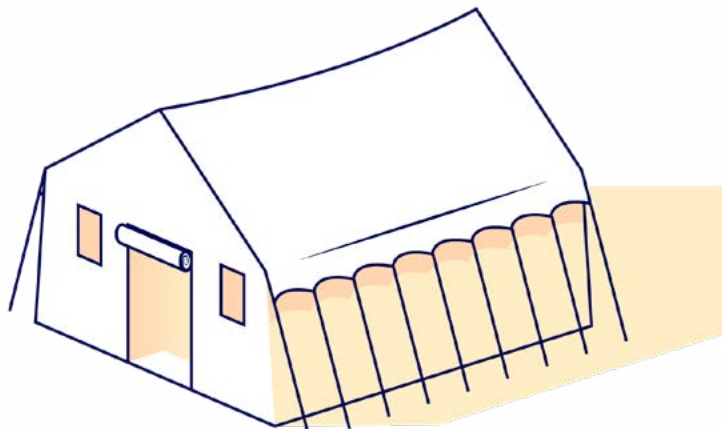
Bootcamps Icademie

2 jours / tous les 2 mois

Les Bootcamps Icademie sont des **modules de cours dispensés en présentiel** et conçus pour compléter la formation à distance des apprenants, au travers de sessions d'échanges et de mises en situation.

Au programme :

- Mobiliser l'IA générative en contexte professionnel ;
- Gérer une situation de crise en entreprise ;
- Développer sa posture commerciale : convaincre, négocier, fidéliser ;
- Réussir son insertion professionnelle ;
- Des ateliers de préparation aux examens, etc.



Disponibles dans **9 campus à travers la France** :

Paris, Toulon, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes et Toulouse.

Période en entreprise

La période en entreprise n'est pas obligatoire, mais elle est vivement conseillée afin d'acquérir des compétences professionnelles nécessaires sur le terrain et afin de pouvoir rédiger un dossier professionnel basé sur des expériences concrètes.



100 % à distance (hors examens)



À partir de 600h - Durée ajustable en fonction du profil

Sur ce parcours, **un seul mot d'ordre : la flexibilité** ! Une formation 100 % à distance, accessible à tout moment de l'année, une progression à votre rythme sur les différents modules du programme, plusieurs sessions d'examens organisées dans l'année, etc.

Après étude du dossier et selon les aménagements possibles, les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux publics en situation de handicap.

[Nous consulter pour plus d'informations.](#)

Profils

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis
- Personnes en poursuite ou en reprise d'études
- Entrepreneurs / auto-entrepreneurs
- Une expérience professionnelle ou connaissance dans le domaine administratif et comptable est fortement recommandée

Prérequis

Pour accéder à ce parcours, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Réussite au test de positionnement : test de positionnement en culture générale (français, culture entreprise, management, gestion, RH) permettant de vérifier l'adéquation du niveau du candidat avec les exigences de la formation

Modalités d'accès

- Entretien
- Dossier de candidature
- Disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels

Délais d'accès

Inscriptions à tout moment de l'année.

Le délai d'accès à la formation est habituellement de 14 jours après validation de votre dossier.

Modalités d'évaluation

Deux sessions d'examens par an : mars et septembre.

Les compétences des candidats sont évaluées par le biais de contrôles continus et d'examens finaux :

- Une mise en situation professionnelle : étude de cas réalisée le jour de l'examen ;
- Un entretien technique ;
- Un dossier professionnel faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- Un entretien final.

Pour consulter la version détaillée des modalités d'évaluation, vous pouvez vous référer à la [fiche RNCP du titre](#).

Poursuite d'études

Cette certification professionnelle vous donne les clés pour être rapidement opérationnel sur le marché de l'emploi.

Toutefois, une poursuite d'études peut être une option intéressante si vous souhaitez renforcer votre profil ou vous spécialiser (Bachelor Banque, finance, assurance, etc.).

Validation de blocs de compétences, équivalences et passerelles

Possibilité de validation de bloc de compétences :

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences de ce titre.

Équivalences et passerelles :

Vous pouvez consulter la liste des équivalences et passerelles sur cette formation directement via la [fiche RNCP du titre](#).

Indicateurs de résultats (2024-2025)

Sources :

Année de référence des taux 2024-2025 pour : le nombre d'apprenants totaux, présentés à l'examen, en réussite, en rupture ou abandon

Année de référence des taux 2023-2024 pour : l'insertion professionnelle de nos apprenants, la poursuite d'étude et la valeur ajoutée

Formation 100 % à distance

Indicateurs généraux

22 apprenants ont suivi leur formation sur l'année 2024-2025. Étude réalisée auprès de nos 14 apprenants ayant passé les examens (taux de présentation à l'examen : 64 %), dans le cadre d'une enquête d'insertion (taux de retour : 57 %).

Taux d'obtention de la certification : 86 %

Taux de satisfaction : Non significatif

Taux d'insertion à 6 mois : 88 %

Taux d'insertion à 6 mois dans les métiers visés : 88 %

Indicateurs alternance

8 apprentis ont suivi leur formation sur l'année 2024-2025. Étude réalisée auprès de nos 3 apprentis ayant passé les examens (taux de présentation à l'examen : 38 %), dans le cadre d'une enquête d'insertion (taux de retour : 100 %).

Taux d'obtention de la certification des apprentis : 100 %

Taux de satisfaction des apprentis : Non significatif

Taux d'interruption en cours de formation : 63 %

Taux de rupture du contrat d'apprentissage : 0 %

Taux de poursuite d'études des apprentis : 33 %

Taux d'insertion des apprentis à 6 mois : 67 %

Taux d'insertion à 6 mois dans les métiers visés : 67 %

Taux de valeur ajoutée : -17 %

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts dans le domaine.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Webconférences en direct (également accessibles en différé), forums de discussions, messagerie personnelle.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres.
- Plateforme accessible 7j/7.
- Accès à une vidéothèque et une bibliothèque numérique.

Financements

Modalités de financement

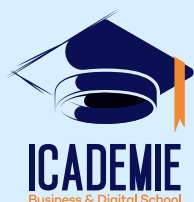
- Contrat d'apprentissage
- CDI Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF
- CPF transition
- Plan de développement des compétences
- France Travail
- Autofinancement

Prise en charge à 100 % possible selon les modalités de financement.

Tarifs

À partir de 3 390 € TTC.

Contactez le service Conseil en Formation pour le détail des conditions tarifaires.



Formation à distance

3 Rue Racine
83000 Toulon
09 73 03 01 00
contact@icademie.com
SIRET 489 088 971 00093

Paris

44 bis Quai de Jemmapes
75010 Paris
01 75 85 85 65
contact@icademie-paris.com
SIRET 489 088 971 00192

Aix-Marseille

415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
contact@icademie-aixenprovence.com
SIRET 489 088 971 00077

Toulon

15 Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
contact-toulon@icademie.com
SIRET 489 088 971 00051

Icademie est membre du groupe Eureka Education, spécialiste de l'enseignement supérieur professionnel en France.
Établissement d'enseignement supérieur privé à distance.
Centre de formation continue enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 93 83 03 805 83.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - Code APE : 8559A - N° Académique : 083DISOE

*Ce document peut faire l'objet de modifications afin de répondre à des impératifs d'ordre pédagogique.
Date de MAJ de la fiche : 24/04/2026*